

**Denis Monière et Jean H. Guay, *Introduction aux théories politiques*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, 197 p.**

Réjean Landry

Numéro 13, printemps 1988

Crise de décision

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040590ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040590ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Landry, R. (1988). Compte rendu de [Denis Monière et Jean H. Guay, *Introduction aux théories politiques*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, 197 p.] *Politique*, (13), 150–152. <https://doi.org/10.7202/040590ar>

Denis Monière et Jean H. Guay, *Introduction aux théories politiques*, Montréal, Québec/Amérique, 1987, 197 p.

Denis Monière et Jean H. Guay offrent une *Introduction aux théories politiques* qui s'adresse «aux esprits curieux qui en sont à leurs premiers pas dans la compréhension du phénomène politique» (p. 9).

L'ouvrage comprend huit chapitres. Le premier porte sur divers aspects du concept de théorie politique tandis que le second traite de l'apport de la philosophie politique à la théorie politique. Les six autres chapitres de l'ouvrage présentent successivement les théories marxistes, les théories du pouvoir politique, les théories

élitistes, la théorie de la polyarchie, la théorie politique d'inspiration économique et, finalement, au chapitre huit, la théorie systémique. Chacune de ces écoles théoriques est présentée suivant un plan assez similaire: identification des postulats, définitions des principaux concepts, présentation des principales explications ou prédictions, bilan critique, puis, parfois, portrait des tendances récentes. Il serait trop long de résumer ici l'essentiel de cette intéressante contribution.

L'ouvrage de Denis Monière et Jean H. Guay est concis et rédigé dans un langage clair et accessible. Cette *Introduction aux théories politiques* sera très appréciée par les « esprits curieux » mentionnés plus haut. Par contre, les spécialistes des théories politiques — auxquels cet ouvrage ne s'adresse pas — pourraient être surpris par certains aspects de cette *Introduction...*:

1. La théorie systémique d'Easton est présentée comme la théorie dominante de la fin du XX<sup>e</sup> siècle (tableau p. 53). Ce point de vue pourra paraître d'autant plus surprenant que les travaux d'Easton et la théorie qu'il a élaborée sont de moins en moins cités en science politique.
2. Comme Denis Monière et Jean H. Guay soulignent avec justesse les raisons qui expliquent le déclin du behaviorisme, certains pourraient être surpris de voir la place assez considérable occupée par la théorie du pouvoir, les théories élitistes et la théorie de la polyarchie (qui sont des théories behavioristes). Pourquoi les auteurs ont-ils donné tant d'importance à des théories qui tendent à être de moins en moins utilisées?
3. Certains spécialistes pourront être surpris de constater que la présentation de la théorie des groupes de pression n'aborde pas la théorie de la *Logique de l'action collective* (1965) de Mancur Olson qui a contribué à réorienter tout le travail de théorisation sur les groupes d'intérêt depuis une vingtaine d'années.

4. Finalement, les spécialistes pourront être déçus par les lectures complémentaires suggérées à la fin de chacun des chapitres parce que celles-ci sont parfois un peu dépassées, comportant peu de références aux travaux publiés au cours des dix dernières années. Cette lacune pourrait faire penser aux non-spécialistes qu'il n'y a pas eu de contributions importantes récentes dans le domaine des théories politiques.

En dépit de ces quelques réserves, *l'Introduction aux théories politiques* de Denis Monière et Jean H. Guay constitue une contribution intéressante dans un créneau de la science politique où, à l'exception des Bélanger, Bergeron, Dion et Lemieux, peu de politistes québécois se sont aventurés. Cette *Introduction...* pourrait contribuer à faire connaître la théorie politique à l'extérieur du cercle des spécialistes de la discipline.

Réjean Landry  
Université Laval